

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la Société

Altius Minerals Corporation
Suite 202, 66 Kenmount Road
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) Canada
A1B 3V7

Rubrique 2 Date du changement important

Le 5 mai 2015

Rubrique 3 Communiqué

Un communiqué qui concerne le changement important dont il est question dans la présente déclaration a été diffusé par l'intermédiaire de Marketwired le 5 mai 2015 et a été déposé dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR).

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 5 mai 2015, Altius Minerals Corporation (« **Altius** ») et Callinan Royalties Corporation (« **Callinan** ») ont réalisé le plan d'arrangement (l'« **arrangement** »), annoncé le 5 mars 2015, en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* aux termes duquel Altius a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Callinan (les « **actions de Callinan** ») autres que celles lui appartenant déjà.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Aux termes de l'arrangement, les anciens actionnaires de Callinan sont en droit de recevoir 0,203 \$ CA en espèces et 0,163 action ordinaire d'Altius pour chaque action de Callinan qu'ils détiennent. Les actionnaires de Callinan ont voté en faveur de l'opération à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Callinan tenue le 28 avril 2015 et Callinan a reçu l'approbation finale du tribunal le 1^{er} mai 2015. Altius prévoit faire en sorte que Callinan radie ses actions ordinaires de la cote de la Bourse de Toronto, qu'elle demande à cesser d'être un émetteur assujéti et qu'elle mette fin par ailleurs à ses obligations d'information au public dans les meilleurs délais par la suite. Les actions ordinaires d'Altius émises aux termes de l'arrangement sont censées être inscrites à la cote de la TSX vers le 5 mai 2015.

Dans le cadre de l'arrangement, Anna Stylianides se joindra aussi au conseil d'administration d'Altius.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet

Rubrique 6 Application du paragraphe (2) de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet

Rubrique 7 Information omise

Sans objet

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Chad Wells

Vice-président, Expansion de la Société

1 877 576-2209

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 5 mai 2015